



## **Réunion du Bureau Directeur Du 13 janvier 2021 en Visio conférence**

**Présents** : Jean-Marie Bécrot, Michel Corniaux, Cédric Ibatici, Gilles Cousin, Eric Freling, Pascal Poidevin, et Olivier Cambraye

**Excusés** : Paul Pesin, et Patrice Carpentier

**Invité** : /

A ce jour, dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire et des règles de déconfinement, les bureaux du District Aisne sont fermés, le personnel est en chômage partiel.

### **Infos** :

- Poursuite du recours au chômage partiel pour les mêmes salariés dans les mêmes conditions à partir du 4 janvier et jusqu'au 31 janvier 2021 dans l'attente des modalités de reprise des activités.
- Courrier du club de l'US des Vallées concernant une demande de subvention au titre du FAFA : transmis au Président de la commission pour prise de contact.
- Le Directeur a rencontré le représentant de la Mairie de Chassemy pour apporter les précisions nécessaires suite aux observations de la commission régionale.

### **Assemblée Générale de Ligue** :

- Le Président s'associe aux Membres du Bureau Directeur pour féliciter Cédric Bettremieux, son équipe pour l'élection à la Ligue de football des Hauts de France ainsi que Jean-Marie Bécrot et Gilles Cousin qui siégeront dans l'instance.
- Les Membres du Bureau remercient les 109 clubs de l'Aisne qui se sont mobilisés pour assister à l'Assemblée Générale à distance,
- L'installation du nouveau Conseil de Ligue est prévue lors de la réunion du samedi 23 janvier 2021.

- La mise en place de la Cellule régionale Covid-19 sera effective en début de semaine prochaine, Olivier Cambraye, Référent Covid-19 au District intégrera cette cellule, une suppléance sera assurée par Michel Corniaux, Secrétaire Général.
- Le Bureau échange sur la représentation du District de l'Aisne en commission régionale de discipline, en commission régionale d'appel disciplinaire et dans la Commission Régionale de Contrôle des Clubs.

### **Pratique sportive :**

A ce jour, et dans l'attente des décisions gouvernementales du jeudi 14 janvier 2021, la pratique sportive sans contact est autorisée dans le département selon les conditions énoncés par la circulaire du 15 décembre 2020 :

- pour les majeurs en extérieur
- pour les mineurs en extérieur et en intérieur

sans contact et dans le respect des gestes barrières et du couvre-feu.

### **Organisation des compétitions :**

Depuis l'annonce par le Président de la République, le 28 octobre 2020, d'une nouvelle mesure de confinement de la population française afin de lutter contre l'épidémie de COVID-19, les compétitions des Ligues et des Districts sont suspendues, comme cela avait déjà dû être le cas en mars dernier en raison du premier confinement.

Le Bureau Directeur s'accorde à dire qu'il y a lieu d'attendre les décisions gouvernementales, fédérales et préfectorales sur une date éventuelle de reprise avant que les commissions puissent examiner les différents scénarios envisagés sur l'issue des compétitions 2020/2021.

Le Bureau Directeur prend connaissance du PV du Comex du 17 décembre 2020 précisant qu'il reviendra à chaque Ligue et à chaque District (en concertation avec sa Ligue) de faire un état des lieux de la situation actuelle dans ses différents championnats au regard du nombre de matchs restant à jouer et de prononcer alors une décision visant à déterminer, pour chacun de ses championnats, la solution qui s'appliquera, et ce dans le respect des principes exposés ci-après.

Les principes que les Ligues et les Districts s'accordent à adopter, pour l'ensemble de leurs compétitions, sont à ce jour les suivants :

1. Chaque instance doit tout mettre en œuvre pour tenter d'arriver à terminer au moins la phase aller dans l'ensemble de ses championnats ;
2. Annulation de l'ensemble des coupes régionales et départementales, afin de récupérer des dates pour les matchs de championnat ;
3. Le jour de la reprise des championnats, reprendre à partir de la journée qui devait être jouée au moment de l'arrêt, et non à la journée correspondant à la date de la reprise ;
4. En cas de terrain impraticable, afin d'éviter le report du match, le club recevant devra par tout moyen trouver un terrain de repli et à défaut la rencontre sera inversée ;
5. Aucune rencontre de championnat de la saison 2020/2021 ne pourra être disputée après le 30 juin 2021, dernier jour de la saison en cours ;
6. Application stricte du nombre d'accessions et de relégations prévu en début de saison.

### **Situation financière :**

Le Président rappelle que l'engagement a été pris lors du dernier Comité Directeur d'accompagner les clubs en gelant les comptes clubs débiteurs jusqu'au 31 Décembre 2020.

Il a été décidé de prolonger l'immobilisation des comptes débiteurs jusqu'au 1er Avril 2021, cela concerne le solde des 25% des engagements & des amendes disciplinaires.

Le Président demande au Trésorier et au Directeur Administratif d'établir une projection financière d'ici la fin de saison afin d'envisager le soutien de l'instance auprès des clubs à présenter lors d'un prochain Comité Directeur.

### **Vie des commissions :**

Depuis la suspension des compétitions, les Présidents de commission ont été invités à poursuivre leurs échanges et animer leur commission sous forme de visioconférence via starLeaf. La demande de planification de la visio étant à faire auprès du Directeur Administratif.

Même si les différentes commissions d'organisation des compétitions n'ont pas de sujets majeurs à traiter dans l'immédiat dans l'attente de la reprise des compétitions, le Président sensibilise les différents Responsables de pôles et les Présidents des commissions de profiter de la trêve pandémique afin de traiter le maximum de sujets administratifs qui peuvent être fait à distance.

Ainsi, le Directeur Administratif se mettra en rapport avec les intéressés afin de pouvoir instruire et traiter les dossiers disciplinaires en instance d'instruction.

Le Bureau Directeur se réjouit de l'activité de la commission de formation des Bénévoles présidée par Didier Delattre et la planification du module de formation à distance « Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet » :

- Le samedi 16 janvier 2021 à destination des membres de la commission et des élus au comité directeur
- Le samedi 23 janvier 2021 pour les dirigeants des clubs

Il regrette le report au mois de mars 2021 de la Formation Initiale en Arbitrage à distance programmée au cours du mois de janvier 2021.

Gilles Cousin réunira les Membres des commissions des compétitions seniors et jeunes prochainement.

Jean-Marie Bécret précise qu'une réunion de la commission féminisation est planifiée par Corinne Pierquet d'ici la fin du mois de janvier 2021.

Il est convenu que les Responsables de pôles réuniront les Présidents des commissions qui leurs sont rattachés pour échanger sur les travaux en cours et les actions à envisager d'ici la fin de saison début février.

### **Prochain Comité Directeur :**

Le Bureau fixe le prochain Comité Directeur au samedi 30 janvier 2021 à 9 heures 00 au siège du District dans le respect des mesures sanitaires (ou à défaut sous forme dématérialisée).

***Le bureau Directeur se réunit sous forme de visio conférence chaque semaine et diffuse le compte rendu sur le site internet du DAF afin de communiquer sur les travaux en cours et les décisions prises à destination des clubs et de leurs licenciés.***

Le Président

Pascal Poidevin

Le Secrétaire Général

Michel Corniaux